

XIII et par Nosseigneurs les évêques : comprenant déjà 39 directions supérieures dans différents pays, 41.136 directions locales, et 15.000.000 d'associés dans toutes les parties du monde.

Ces millions d'associés se consacrent spécialement à servir les intérêts du Cœur de Jésus, à l'encontre des adeptes des sociétés secrètes et des autres ennemis de Notre Sainte Mère l'Eglise.

Leur devise est, "Que votre règne arrive."

Leur "Insigne," le scapulaire du Sacré-Cœur, dont l'idée fut donnée à la Bienheureuse Marguerite-Marie par Notre-Seigneur lui-même.

Leurs PRATIQUES sont les TROIS DEGRÉS de l'Apostolat de la Prière, à chacun desquels répond une série de riches indulgences, accordées à l'œuvre par le Saint-Siège.

LE PREMIER DEGRÉ

Comprend tous les fidèles INSCRITS et munis d'un BILLET D'ADMISSION, qui ajoutent à la prière du matin l'offrande de leurs actions, prières et souffrances de la journée aux intentions du Cœur de Jésus, toujours priant et s'offrant lui-même pour nous dans le Sacrifice de l'autel. (Statuts, art. 4.)

N. B. On le voit, cette simple résolution, renouvelée chaque matin, de tout faire, de tout souffrir aux intentions du Cœur de Jésus, crée un esprit d'union avec Jésus, qui nous pénètre de ses sentiments, qui nous fait partager ses désirs, embrasser ses intérêts, et qui surnaturalise toutes nos actions, peines et souffrances en les animant de l'intention la plus noble, du motif le plus agréable à Dieu, à savoir, la charité la plus pure envers le prochain et l'amour le plus désintéressé envers Notre-Seigneur.

LE DEUXIÈME DEGRÉ

Comprend ceux des précédents Associés qui ont accepté, en outre, d'offrir chaque jour au Cœur Immaculé de Marie, UNE DIZAINE DU ROSAIRE pour la conservation du Souverain-Pontife et les autres intentions recommandées chaque mois aux Associés. (Art. 4.)

N. B. Cette pratique a un triple avantage : par elle, nous mettons à profit pour subvenir aux besoins de l'Eglise, notre Mère, l'efficacité spéciale attachée par Notre-Seigneur aux demandes que plusieurs de ses disciples